

04/05/2017

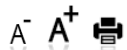
**L'EXPRESS**

TRAVERS

## Plus de 1600 signatures pour garder l'office de poste



Richard Wilson et ses camarades du comité citoyen ont remis 1630 signatures à la chancellerie de Val-de-Travers hier matin. david marchon



«Lorsqu'on va à l'office de poste de Travers, on attend toujours. C'est jamais vide!» A l'instar des autres membres du Comité citoyen contre la fermeture du bureau postal de Travers, Michel Weil ne veut pas entendre parler de fermeture pour l'office du troisième village du Vallon. Avec ses camarades menés par Richard Wilson, il a déposé hier matin une pétition signée par 1630 personnes à la chancellerie communale de Val-de-Travers. Le but? Inviter les autorités à faire recours contre la fermeture de l'office.

Lancée le 30 mars, la pétition a circulé au Vallon durant un tout petit peu plus d'un mois. «J'ai été épatée par l'accueil chez les gens», remarque Susanne Weil, membre du comité. «En une heure et quart, j'ai récolté 80 signatures à Travers», cite-t-elle en exemple.

Diffusées par le «Courrier du Val-de-Travers», mais aussi par des commerçants dans les villages voisins, les feuilles sont allées plus loin encore, puisque près de 270 signatures viennent d'ailleurs. Surtout de Neuchâtel où pareils comités se battent depuis de longs mois pour quatre offices de quartier. Membre de ces comités, Claudia Rizzo avait d'ailleurs fait le voyage de Fleurier hier, pour apporter son soutien à ses collègues vallonniers.

La mobilisation traversine fait suite, elle, à l'annonce, en décembre dernier, de la volonté du Géant jaune de fermer l'office de Travers et de le remplacer par une agence, vraisemblablement au Discount ABC. Alors qu'elle ne prévoyait pas de faire opposition à la décision de la Poste, la commune a décidé de temporiser dans ce dossier. «Jusqu'ici, nous n'avons rien signé avec la Poste. L'idée, c'était d'attendre, pour pouvoir en discuter plus largement», explique le président de commune Yves Fatton, qui a réceptionné les signatures hier matin.

### **Travers, mais pas que...**

«Nous allons transmettre à qui de droit ces signatures pour faire avancer votre cause. Nous allons prendre contact avec la Poste et nous verrons dans quelle mesure cela influera sur leur décision», a dit le conseiller communal aux pétitionnaires, sans toutefois confirmer le dépôt d'un recours auprès de l'autorité de recours pour les affaires postales, PostCom.

Pour les pétitionnaires, soutenus par le syndicat Syndicom et son représentant Jean-François Donzé, le cas de Travers est d'autant plus important que les citoyens de Noiraigue viennent aussi à l'office pour les services dont ils ne disposent plus dans leur agence locale. «Avec les transports publics, cela fait 35 à 40 minutes de voyage aller et retour. Cela ne respecte pas les délais exigés par l'ordonnance sur la Poste», dénonce Richard Wilson.

Et les pétitionnaires d'espérer que l'intervention des autorités cantonales dans le dossier – le Conseil d'Etat souhaite le maintien de 25 offices dans le canton – leur vienne également en aide dans leur combat. Et comme le dit Michel Grisel, autre membre du comité: «Par Travers, on défend aussi Couvet et Fleurier. Et d'enrayer la dégringolade.» MAH







